

L'édition au Québec de 1764 à 1974

Jacques Michon

Volume 9, Number 2, Winter 1984

Roland Giguère

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/200446ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/200446ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Michon, J. (1984). L'édition au Québec de 1764 à 1974. *Voix et Images*, 9(2), 155–159. <https://doi.org/10.7202/200446ar>

ESSAI

L'édition au Québec de 1764 à 1974

par Jacques Michon, Université de Sherbrooke

En attendant une histoire complète de l'édition au Québec dont le manque se fait sentir lorsqu'on veut étudier l'institution littéraire, on pourra consulter et lire avec profit trois livres qui viennent de paraître, l'un traitant de l'histoire de l'imprimé et les autres consacrés à deux éditeurs contemporains, Pierre Tisseyre et Jacques Hébert.

L'Imprimé au Québec, aspects historiques (18e-20e siècles), publié sous la direction de Yvan Lamonde,¹ se veut surtout un reflet de l'état actuel des recherches dans le domaine de l'imprimé. Le secteur est vaste, comme en témoigne la diversité des sujets abordés par les collaborateurs. Dans sa présentation, Yvan Lamonde trace les contours et les axes de développement de ces recherches historiques qui vont de 1764 à 1960 et qui couvrent autant la production (imprimerie, édition) et la diffusion du livre (librairie) que la lecture (alphabétisation, bibliothèque). Alors que Jean-Pierre Wallot et John Hare nous donnent un aperçu de leurs travaux sur l'histoire de l'imprimerie au Bas-Canada entre 1764 (date de l'établissement de la première imprimerie au Québec) et 1820, Claude Galarneau nous intéresse à la diffusion et à la mise en circulation des livres dans la ville de Québec durant la même période. Yvan Morin et Roger LeMoyne s'arrêtent quant à eux à l'étude des bibliothèques publiques au XXe siècle.

Des articles de Maurice Lemire, Lucie Robert, Vincent Nadeau et Sylvie Provost explorent plus particulièrement le domaine de l'édition littéraire. Le premier étudie «les relations entré écrivains et éditeurs au 19e siècle». Il nous montre que l'éditeur est alors un imprimeur et qu'on ne saurait parler à cette époque de véritable travail d'édition. De plus l'absence

1. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 386 p.

de législation cohérente sur le droit d'auteur était à la source de multiples difficultés pour l'écrivain qui devait avoir recours aux souscriptions privées ou publiques pour financer ses publications. C'est pourquoi sans doute «ceux qui voulaient consacrer une partie notable de leur carrière à l'écriture, loin de compter sur la vente de leurs livres s'orientaient vers la fonction publique» (p. 221).

En fait «la fondation des premières maisons d'édition véritables» n'a lieu qu'après 1920, comme nous l'indique Lucie Robert dans son article qui porte sur le marché du livre de 1900 à 1940. Cependant l'établissement de ces maisons ne fait pas pour autant la prospérité de l'écrivain et de sa littérature. Dès les années 30, on assiste à une concentration du marché et de la production entre les mains des producteurs et des diffuseurs du livre scolaire, réduisant les éditeurs culturels à la portion congrue, à la marginalité des cénacles et des chapelles littéraires. Ainsi s'expliquerait, entre autres, l'apparition des revues rattachées aux maisons d'édition indépendantes à partir des années 30:

Les conséquences de cette concentration du marché aux mains des institutions d'enseignements sur la littérature sont énormes. Les conditions sont telles qu'elles découragent les éditeurs. Aussi n'est-il pas étonnant de constater, à partir de 1930, le rapport étroit qui se crée entre les maisons d'édition et les revues littéraires. C'est le cas pour les Éditions du Totem et la revue *les Idées*, d'Albert Lévesque et *l'Action canadienne-française* puis de Bernard Valiquette et de *l'Action nationale*, des Éditions de l'Arbre (1940) et de *la Nouvelle Relève*. La revue assure une diffusion que la librairie ne permet pas, en ne gardant en stock que les ouvrages susceptibles d'intéresser les maisons d'enseignement (p. 236).

Il fallut attendre le rapport Bouchard au début des années 60 pour voir la situation se débloquer et se transformer radicalement.

Durant les années 40 et 50, le circuit des éditeurs de paralittérature, dont on connaît la célèbre série d'IXE-13, qu'étudie Vincent Nadeau, échappe à ce monopole, sans doute parce qu'il constitue un circuit parallèle et s'adresse à un nouveau type de lecteur dont Sylvie Provost tente ici de cerner le profil social. Comme on le voit cet ensemble d'études représente un tableau impressionnant de l'histoire ancienne et récente de l'imprimé au Québec et constitue de ce fait un ouvrage de consultation de premier ordre.²

2. Pour être complet dans ce tour d'horizon, il faudrait mentionner aussi les articles sur «L'alphabétisation et son histoire au Québec» d'Allan Greer, «L'imprimé et les traditions orales» de Vivian Labrie, «L'édition gouvernementale au Québec depuis le 18^e siècle» de Gilles Galichan et «L'image imprimée» de Raymond Vézina. Les nombreuses bibliographies qui accompagnent ces articles font de ce livre un ouvrage de référence désormais indispensable.

On ne peut malheureusement en dire autant de la *Chronologie littéraire du Québec* de Sylvie Tellier, publiée chez le même éditeur en 1982, qui établit une liste des œuvres éditées au Québec de 1761 à 1959, mais en omettant de donner les lieux de publication et les noms des éditeurs, amputant ainsi les entrées de toute référence bibliographique autre que le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage, ce qui réduit considérablement l'emploi et l'utilité de ce répertoire.

À ce bilan, les livres de Jean-Pierre Guay sur Pierre Tisseyre et de Claude Janelle sur les Éditions du Jour,³ viennent ajouter une documentation supplémentaire appréciable qui manque peut-être de distance critique mais qui a, en tout cas, une valeur de témoignage. Pierre Tisseyre représente bien le type de «l'éditeur culturel» dont les premiers représentants au Québec furent Édouard Garand et Albert Lévesque. Pour bien se distinguer de l'éditeur industriel (scolaire, paralittéraire), l'éditeur culturel doit d'abord se faire un nom, accréditer une image de marque conforme à sa fonction. Il se présente comme un homme de culture, un animateur proche des écrivains et de leurs préoccupations artistiques ou, mieux encore, il est un écrivain lui-même.

C'est le portrait qui se dégage des propos de l'auteur de *55 heures de guerre* et de *Tu m'aimeras deux fois*, rapportés par J.-P. Guay. Dans la première partie, consacrée aux années de formation, tout semble préparer le jeune Pierre à sa vocation culturelle. Ses dispositions, ses goûts, son expérience le «prédestinaient» à diriger le Cercle du Livre de France. De la création du prix du CLF à la présidence du Conseil supérieur du livre, Tisseyre se montre préoccupé avant tout de culture et souligne son rôle de «découvreur» de jeunes talents. Ainsi l'éditeur culturel doit faire croire à son dévouement désintéressé, à sa vocation, qui repose avant tout sur une dénégation de l'intérêt marchand:

Moi, déjà à ce moment-là, j'étais arrivé à la conclusion que ce qui compte pour un éditeur culturel, ce n'est pas de gagner de l'argent, mais de publier des oeuvres de qualité. Même s'il sait qu'il perd de l'argent, s'il a entre les mains un manuscrit de qualité, il se doit, il doit à son métier de le publier (p. 88).

S'il n'est pas peu fier d'avoir édité des auteurs aujourd'hui consacrés comme André Langevin et Hubert Aquin, Tisseyre ne peut se pardonner cependant de n'avoir pas su reconnaître à temps des écrivains aussi considérables que Marie-Claire Blais et Réjean Ducharme. Ne pas reconnaître l'écrivain de talent lorsqu'il lui passe entre les mains, c'est le péché mortel de l'éditeur culturel, la blessure narcissique dont il ne peut guérir et dont on a l'impression que Tisseyre n'a jamais pu tout à fait se remettre. Le métier qui table sur des valeurs symboliques a des exigences qui ne pardonnent pas, après 1966 Tisseyre deviendra celui-qui-a-refusé-Réjean-Ducharme.

Cette légitimité ternie n'a pas, par contre, diminué les prétentions culturelles de l'éditeur qui s'adonne également à des activités sensiblement plus lucratives, comme la direction d'un club du livre qui réédite les succès parisiens, d'un Cercle du livre romanesque consacré à la littérature

3. *Lorsque notre littérature était jeune*, propos de Pierre Tisseyre recueillis et présentés par Jean-Pierre Guay, Montréal, Pierre Tisseyre CLF, 1983, 264 p.; *les Éditions du Jour, une génération d'écrivains*, préface d'André Major, «Cahiers du Québec, collection Littérature», Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 338 p.

sentimentale et des Messageries du Saint-Laurent qui publient *l'Encyclopédie de la cuisine* de Jehane Benoît distribuée et vendue dans les supermarchés. Le livre pratique c'est la face «indigne» de l'éditeur culturel. Que l'homme de culture se double d'un homme d'affaires et d'un éditeur commercial, c'est la contradiction qu'il doit assumer, semble-t-il, pour survivre dans un marché restreint.

Jacques Hébert n'a pas dédaigné, lui non plus, de publier des livres de recettes. Au départ la mission des éditions de l'Homme (1958) et des éditions du Jour (1961) était plus sociale que littéraire. L'éditeur s'était fait connaître d'abord par la publication de dossiers de choc qui dénonçaient le statu quo en mettant le public lecteur à l'heure de la Révolution tranquille: *les Insolences du frère Untel* (1960), *les Fous crient au secours* (1961), *Comment on abrutit nos enfants* (1962), *J'accuse les assassins de Coffin* (1963), *Pourquoi le bill 60?* (1963), etc. La formation de journaliste de Jacques Hébert et son alliance avec les opposants au régime Duplessis l'orientaient «naturellement» dans cette direction.

Vers 1967-68, les collections littéraires prennent chez lui leur envol. Comme le montre Claude Janelle, qui s'intéresse plus particulièrement à la collection «les romanciers du jour», l'attribution du prix Médicis à *Une saison dans la vie d'Emmanuel* a beaucoup contribué à l'orientation littéraire de la maison: «la maison étant plus connue, les manuscrits affluent en plus grand nombre sur le bureau du directeur...» (p. 29). L'attribution du prix donne au Jour une image de marque qui attire les jeunes écrivains en panne d'éditeur ou qui ne peuvent trouver place au CLF. Jusqu'à la démission de Jacques Hébert, en 1974, la section littéraire connaît des années fastes, le Jour publie la littérature dont on parle (Basile, les deux Beaulieu, Benoît, Bessette, Brossard, Carrier, Ferron, Poupard, Tremblay, etc.). Janelle s'attarde longuement sur la description des oeuvres marquantes de cette époque, en ne nous épargnant pas malheureusement ses jugements de valeur et ses partis pris esthétiques.

C. Janelle s'arrête aussi à la démission du directeur et aux remous que ce départ a suscité chez les écrivains. À l'aide d'un document inédit rédigé par J. Hébert en 1974, il attribue la responsabilité de la démission à la mauvaise foi de la Fédération des caisses d'économie du Québec qui était devenue le bailleur de fonds de la maison. Il faut ajouter cependant qu'au moment de partir J. Hébert était déjà occupé à d'autres tâches (CRTC, Jeunesse Canada-Monde) et tenté sans doute par sa nouvelle carrière de grand commis de l'État fédéral. Toujours est-il que la crise de confiance entraînée par cette vacance, et l'incurie de la nouvelle direction provoquèrent le déclin des collections littéraires, comme il est très bien démontré dans ce livre, tableaux et statistiques à l'appui.

Après 1974 d'autres maisons prennent donc la relève, dirigées par ceux-là mêmes qui avaient participé à l'aventure du Jour: Victor-Lévy Beaulieu, Pierre Turgeon, Jean Basile, Gilbert LaRocque, André Bastien.

Les écrivains et ex-collaborateurs de J. Hébert se feront à leur tour éditeurs et donneront naissance à une série de nouvelles maisons: les Quinze, l'Aurore, VLB éditeur, Québec/Amérique, Libre Expression. Ainsi, en plus d'être une tribune pour les jeunes écrivains, le Jour aura été une école d'apprentissage pour ceux qui feront et éditeront la littérature des années quatre-vingt.

Pour terminer, il faut souligner la parution des actes du colloque *Lectures européennes de la littérature québécoise*⁴ où l'on trouve des aperçus intéressants sur la réception et l'institution littéraires. Dans la perspective qui nous intéresse ici, je retiens, entre autres, la communication de Pierre Popovic qui compare les stratégies des éditeurs de poésie au Québec (Hexagone, Herbès rouges) à celles d'éditeurs belges (Daily-Bul, Atelier de l'Agneau) en essayant de déterminer certaines particularités communes ou propres aux deux champs. Souhaitons que paraisse un jour l'ouvrage que ce dernier a écrit en collaboration avec Michel Condé et Marie-Paule Remacle sur *l'Édition du livre dans la communauté française de Belgique*,⁵ qui a beaucoup à nous apprendre sur les avatars et les particularités de l'activité éditoriale dans une société dominée sur le plan de la production esthétique.

-
4. Actes du colloque international de Montréal (avril 1981), Montréal, Leméac, 1982, 388 p.
 5. Avant-propos de Jacques Dubois, Liège, Institut de sociologie et de sciences sociales appliquées et Commission art et société de l'Université de Liège, 1980, 159 f. (dactylographié).